Image not found or type unknown

Succession avec demi frère

Par **Cocopo**, le **21/11/2023** à **10:32**

Mon père est décédé il y a plus de 15 ans et détenait avec ma mère une maison.

Nous sommes 2 enfants de cette union, mais mon père avait un fils d un premier mariage.

Au décès de ma mère comment se répartira l héritage de la maison?

Merci pour votre réponse.

Par **Marck.ESP**, le **21/11/2023** à **11:09**

Saluer à votre arrivée est requis sur ce forum.
BONJOUR

Votre demi-frère conservera la part qu'il a reçue de son père et vous seuls hériterez de votre mère.

Par **youris**, le **21/11/2023** à **11:42**

bonjour,

au décès de votre père, il y a 15 ans, sa succesion a du être réglée et comme il y a un bien immobilier, un notaire a du intervenir.

le fils non commun de votre père était héritier de votre père.

pour répondre, il faudrait savoir l'option successorale prise par votre mère au décès de votre père, il y a plus de 15 ans.

les 2 anfants communs entre votre père décédé et votre mère seront les seuls héritiers de votre mère sauf dispositions particulières prises par votre mère.

l'enfant non commun de votre père décédé a peut être des droits indivis dans la maison.

salutations

Copyright © 2025 Légavox.fr - Tous droits réservés